



Visa national D après une adoption: documents nécessaires

Le formulaire de demande de visa est gratuit et peut être téléchargé sur le lien suivant:

<https://www.sem.admin.ch/sem/de/home/themen/einreise/visumantragsformular.html>

<p>Les parents adoptifs sont priés de se présenter personnellement, avec l'enfant adopté, au Centre consulaire régional de Bangkok, section visas.</p> <p>35 North Wireless Road (Thanon Witthayu Nuea), Lumpini, Pathum Wan, Bangkok 10330 : plan</p> <p>Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, 09h00 - 11h30, veuillez réserver un rendez-vous ici ;</p> <p>Choisissez Visa, Visa D, soumission.</p> <p>Le visa est délivré le jour même.</p> <p>Veillez tenir compte des éventuels jours fériés.</p>	
<p>Autorisation à délivrer un visa</p> <p>Si vous ne l'avez pas, veuillez prendre contact par mail avec la section des visas et communiquer les données suivantes : Prénom, nom de famille, date de naissance de l'enfant.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Formulaire de demande de visa national D: https://www.sem.admin.ch/sem/de/home/themen/einreise/visumantragsformular.html</p> <ul style="list-style-type: none">• Complètement rempli (en allemand, français, italien ou anglais) au stylo à bille bleu ou noir.• Signé personnellement par les parents adoptifs	<input type="checkbox"/>
<p>Deux (2) photos d'identité récentes et identiques, 3,5 x 4 cm, bonne qualité, en couleur, fond neutre clair (taille de la tête 70 - 80 % de la photo) Exemples ici</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Passeport de l'enfant en cours de validité</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Copie du passeport de l'enfant (page du nom)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Copie des passeports des parents adoptifs (pages nominatives)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Frais de visa : le visa est gratuit.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Dans de rares cas, les autorités thaïlandaises ne délivrent pas de passeport pour l'enfant adopté ;</p> <p>La section des visas délivre alors un "Sauf-conduit" pour l'enfant afin qu'il puisse se rendre en Suisse.</p> <p>Dans ce cas, vous êtes prié(e) d'emporter les certificats d'adoption des autorités d'adoption thaïlandaises :</p> <p>Original avec photocopie ; les originaux vous seront restitués.</p>	<input type="checkbox"/>